



AVIS DE COURSE

Nom de la compétition : **CORSICASKIFF 2015** – Grade : **5A**

Dates complètes : **du 23 au 25 mai 2015**

Lieu : **Ajaccio**

Autorité Organisatrice : **Société Nautique d'Ajaccio (SNA)**

1. REGLES

La régata sera régie par :

- 1.1 les règles telles que définies dans *Les Règles de Course à la Voile (RCV)*,
- 1.2 les règlements fédéraux,
- 1.3 Les règles de classe, sauf si l'une quelconque d'entre-elles est modifiée par les instructions de course
- 1.4 la partie B, section II du Règlement International pour Prévenir les Abordages en Mer (RIPAM) quand elle remplace les RCV du chapitre 2,
- 1.5 En cas de traduction de cet avis de course, le texte français prévaudra.

2. PUBLICITE

En application de la réglementation 20 de l'ISAF telle que modifiée par le règlement de publicité de la FFVoile, les bateaux seront tenus de porter de la publicité choisie et fournie par l'autorité organisatrice, le cas échéant.

Les concurrents portant une publicité, autre que celle choisie et fournie par l'autorité organisatrice, sur leur voilier doivent présenter la carte ou l'autorisation ponctuelle. L'autorité organisatrice doit remettre au comité de course, avant le départ de la première course de l'épreuve, la liste des concurrents ayant présenté leur carte ou leur autorisation ponctuelle.

3. ADMISSIBILITE ET INSCRIPTION

- 3.1 La régata est ouverte à tous les bateaux de type Skiff. Si vous avez un doute, vous pouvez vous renseigner auprès de l'organisateur à l'adresse suivante corsicaskiff@snajaccio.fr
- 3.2 Les bateaux admissibles peuvent s'inscrire en complétant le formulaire joint et en l'envoyant accompagné des frais d'inscription requis, à **S.N.A. – Fossés de la Citadelle – Port Tino Rossi – 20000 AJACCIO** au plus tard le **16 mai 2015**.

3.3 Les concurrents (chaque membre de l'équipage) possédant une licence FFVoile doivent présenter au moment de leur inscription :

- leur licence FFVoile valide portant le cachet médical ou accompagnée d'un certificat médical de non contre-indication à la pratique de la voile en compétition datant de moins d'un an ainsi qu'une autorisation parentale pour les mineurs
- si nécessaire, l'autorisation de port de publicité
- le certificat de jauge ou de conformité.

3.4 Les concurrents étrangers (chaque membre de l'équipage) ne possédant pas de licence FFVoile doivent présenter au moment de leur inscription :

- un justificatif de leur appartenance à une Autorité Nationale membre de l'ISAF
- le certificat de jauge ou de conformité
- un justificatif d'assurance valide en responsabilité civile avec une couverture d'un montant minimal de 1,5 million d'Euros
- un certificat médical de non contre-indication à la pratique de la voile en compétition datant de moins d'un an (rédigé en français ou en anglais) ainsi qu'une autorisation parentale pour les mineurs.

4. DROITS A PAYER

Les droits requis sont les suivants :

| Classe | Jusqu'au 16 mai 2015 | A partir du 17 mai 2015 |
|------------------|----------------------|-------------------------|
| Solitaire | 30 € | 50 € |
| Double | 50 € | 70 € |
| 3 équipiers ou + | 60 € | 80 € |

5. PROGRAMME

5.1 Confirmation d'inscription : 23 mai 2015 de 9 h à 11 h

5.2 Jours de course :

| Date | Heure du 1 ^{er} signal d'avertissement | Classe(s) |
|-----------------|---|-----------|
| Samedi 23 mai | 12 h 55 | Toutes |
| Dimanche 24 mai | 10 h 55 | Toutes |
| Lundi 25 mai | 9 h 55 | Toutes |

5.3 Le dernier jour de la régates, aucun signal d'avertissement ne sera donné après 15 h 00.

5.4 **Festivités** : un repas des coureurs sera organisé le samedi 23 mai à 20h à la S.N.A.
Participation : Adulte : 15 € ; Enfant : 10 €.

6. INSTRUCTIONS DE COURSE

Les instructions de course et les annexes éventuelles seront disponibles par téléchargement sur le site de la S.N.A. www.snajaccio.fr

7. LES PARCOURS

7.1 Les parcours seront de type construit (banane, triangle) ou raid.

7.2 L'emplacement de la zone de course est décrit en annexe ZONE DE COURSE.

8. CLASSEMENT

8.1 Le Système de Points a Minima de l'Annexe A des RCV s'appliquera.

8.2 2 courses devront être validées pour valider la compétition.

9. SYSTEME DE PENALITE

Pour l'ensemble de l'épreuve, la règle 44.1 est modifiée de sorte que la pénalité de deux tours est remplacée par une pénalité d'un tour.

10. COMMUNICATION RADIO

Excepté en cas d'urgence, un bateau ne doit ni effectuer de transmission radio pendant qu'il est en course ni recevoir de communications radio qui ne soient pas recevables par tous les bateaux. Cette restriction s'applique également aux téléphones portables.

11. PRIX

Des prix seront distribués comme suit : COUPE ET TROPHEE POUR LES 3 PREMIERS avec éventuellement des prix additionnels

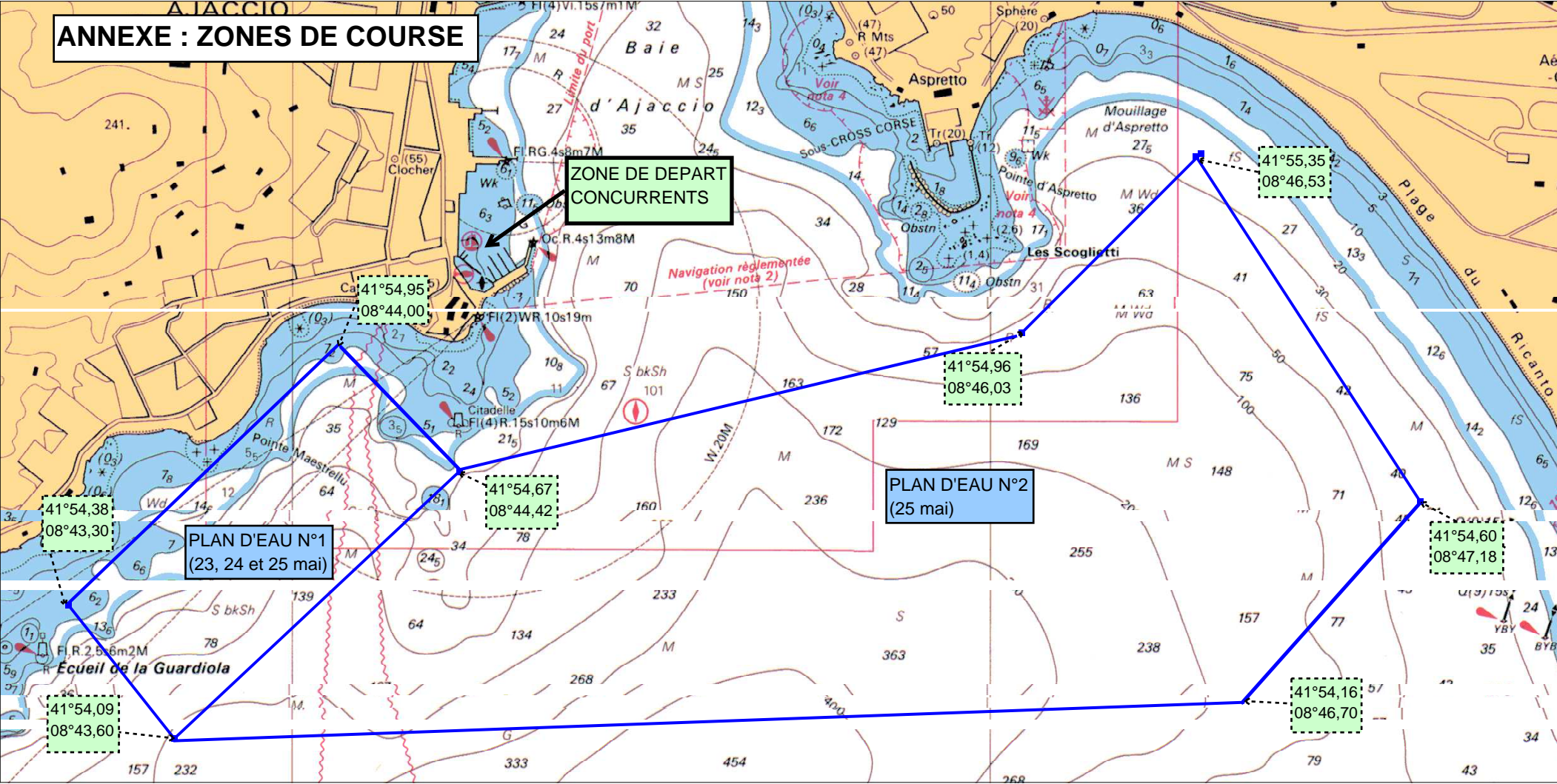
12. DECISION DE COURIR

La décision d'un concurrent de participer à une course ou de rester en course relève de sa seule responsabilité. En conséquence, en acceptant de participer à la course ou de rester en course, le concurrent décharge l'autorité organisatrice de toute responsabilité en cas de dommage (matériel et/ou corporel).

14. INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

Pour toutes informations complémentaires veuillez contacter : corsicaskiff@snajaccio.fr

ANNEXE : ZONES DE COURSE



ZONE DE DEPART CONCURRENTS

PLAN D'EAU N°1
(23, 24 et 25 mai)

PLAN D'EAU N°2
(25 mai)